

## Émancipation d'une mineure de 16ans

Par **cassandre**, le 13/10/2009 à 19:56

Bonjour,

La sœur d'une amie envisage de demander son émancipation.

Elle aura bientôt 16 ans.

Elle a été placée dans plusieurs familles d'accueil pendant plusieurs années mais cela c'est mal passé.

Elle est actuellement placée en foyer, mais enchaîne les fugues car elle ne veut pas y rester et souhaiterait vivre chez l'une de ses sœurs.

La mère s'opposera à l'émancipation pour des raisons financières car elle veut continuer à toucher les allocations familiales.

Le père inconnu ne peut être pris en compte.

Est-ce que l'émancipation peut être envisagée?

Quelles sont les démarches à suivre?

L'une de ses sœurs peut-elle demander l'émancipation contre l'avis de la mère?